

## AFFECTATION DES VEHICULES DE SERVICES

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Ressources humaines  
N° 2017-A- 47

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRANDANGOULEME,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1984 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990, et notamment son article 21,

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, notamment son article 79-II,

### ARRETE

**Article 1er** : La liste jointe au présent arrêté détermine l'attribution des véhicules de service identifiés par le numéro d'immatriculation aux agents de GrandAngoulême.

**Article 2** : Ces véhicules sont attribués selon les conditions suivantes :

- pour l'exercice des missions relevant du service d'affectation,
- l'usage du véhicule est autorisé pendant la durée du service dans le périmètre départemental,
- l'usage du véhicule est autorisé sur le trajet domicile travail avec remisage à domicile, sous réserve de l'accord du directeur général des services, du responsable de service et en fonction des nécessités de service,
- l'usage du véhicule n'est pas autorisé le samedi et le dimanche (sauf en cas d'astreintes et nécessités de service l'exigeant),
- l'usage du véhicule n'est pas autorisé durant les absences (congés, RTT, maladie...), ni pendant la pause méridienne pour se rendre à son domicile, exceptés les agents ayant une autorisation de remisage pour obligation de service.

**Article 3** : L'utilisation consentie n'est pas soumise à déclaration au titre des avantages en nature.

**Article 4** : Le véhicule est assuré par le GrandAngoulême dans le cadre des conditions d'utilisation précisées ci-dessus.

**Article 5** : Le transport de tiers est autorisé. L'indemnisation des passagers tiers est plafonnée, en cas de décès ou d'invalidité, à 150 000 €, conformément au contrat d'assurance flotte auto de la communauté d'agglomération d'Angoulême.

**Article 6** : Cette attribution est consentie pour l'année 2017 et est renouvelable annuellement.

Angoulême, le 16 février 2017

Le Président,

Jean-François DAURE

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le **07 avril 2017**  
Publié ou notifié,  
Le **07 avril 2017**

## AFFECTATION DES VEHICULES DE SERVICE 2017

Nom Prénom	Service	Fonction	Marque	Type	Immatriculation	N° parc	Remisage à domicile ?			Pause méridienne ?		
							oui	non	Exception-	oui		avec accord directeur
BALOTTE Valérie	Assainissement-Eau Potable	Responsable du centre technique	CITROEN	C2	AB-327-QB	253	X			X		
BELAIR Michel	Assainissement-Eau Potable	Directeur	CITROEN	C3	AC-196-FM	256	X			X		
BIOJOUX Pierre	Construction Patrimoine	Responsable Maintenance patrimoine	RENAULT	TWINGO	5977 TG 16	124	X			X		
BODINAUD Jacky	Assainissement-Eau Potable	Surveillant de travaux	FIAT	DOBLO	CK-832-SC	337		X	sauf astreinte	X		X
BOUGEOIS Joël	Assainissement-Eau Potable	Instructeur urbanisme et assainissement non collectif	RENAULT	TWINGO	6415 TL 16	143		X	sauf astreinte	X		X
BUZARD Corinne	Assainissement-Eau Potable	Responsable service réseaux	RENAULT	TWINGO	3557 TL 16	140	X		hors we	X		
DANEDE Laurent	Assainissement-Eau Potable	Responsable du service protection du milieu	RENAULT	CLIO	5826 VB 16	214	X			X		
GATELIER Gaétan	Construction Patrimoine	Responsable de la Division	CITROEN	C3	CL-572-FA	339	X			X		
GRANGER Karine	Assainissement-Eau Potable	Responsable SPANC	CITROEN	BERLINGO	693 TP 16	162		X		X		X
HEDIN Julie		Directrice de Nautilus et du Stade d'athlétisme	RENAULT	CLIO	5509 VK 16	229	X			X		
LABET Bruno	Assainissement-Eau Potable	Responsable service entretien des réseaux	RENAULT	KANGOO	AT-593-KW	273		X	sauf astreinte	X		X
LEVEQUE Jean-Pierre	Assainissement-Eau Potable	Responsable STEP secteur Angoulême Frégeneuil	COMBO	CARGO	AL-332-JV	265	X		hors we	X		
MAZEAU Delphine	Assainissement-Eau Potable	Responsable Eau potable	RENAULT	TWINGO	BP-891-GR	308	X			X		
MERIC Jean-Pierre	Déchets ménagers	Directeur	CITROEN	C3	CL-228-FB	340	X			X		
MONTSECH Karim	Espaces paysagers	Responsable d'équipes	CITROEN	BERLINGO	3723 VR 16	1275	X			X		X
MOUGEL Franck	Déchets ménagers	Directeur d'exploitation	CITROEN	BERLINGO	AE-897-NT	259	X			X		
PIERRE Pascal	Assainissement-Eau Potable	Responsable Régie Travaux	RENAULT	KANGOO	AT-730-TA	274		X	sauf astreinte	X		X
SOULAN Eric	Assainissement-Eau Potable	Surveillant de travaux	CITROEN	BERLINGO	9553 VR 16	1270		X	sauf astreinte	X		X
DESLANDE Nathalie	Espace Carat	Responsable Administrative	CITROEN	C4	BH902TB	353	X			X		